
Annonce de la destruction de 17 millions en assignats provenant de la vente des domaines nationaux, lors de la séance du 19 floréal an II (8 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la destruction de 17 millions en assignats provenant de la vente des domaines nationaux, lors de la séance du 19 floréal an II (8 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 166;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26403_t1_0166_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

L'article III du décret du 26 septembre 1789 est rapporté (1).

La Convention nationale, sur plusieurs observations faites par un membre [CHARLIER] ajourne le projet de décret, et en ordonne l'impression et celle du rapport (2).

41

Les administrateurs du département de Paris font passer à la Convention nationale l'état du nombre des prisonniers détenus dans les maisons d'arrêt dans leur arrondissement, au 16 floréal; le nombre étoit de 6,943 (3).

[Commune de Paris, 17 flor. II; Etat des détenus au 16 flor.] (4).

Noms des prisons	Nb de détenus
Grande-Force	698
Petite-Force	311
Irlandais, rue du Cheval-Vert	10
Sainte-Pélagie	219
Madelonnettes	287
Montprin, rue N.-D. des Champs	57
Abbaye	107
Bicêtre	954
A la Salpêtrière	580
Chambres d'arrêt, à la Mairie	114

(1) RAPPORT sur l'impôt de remplacement des droits sur les sels, les cuirs, les fers, les huiles, le savon et l'amidon, par L.E. BEFFROY, député de l'Aisne. Imprimé par ordre de la Conv., Broch. in-8°, 14 p. (B.N. Le³⁸ 790).

Note du rapporteur: Je n'avois fait un rapport détaillé sur l'impôt de remplacement, que pour mettre la Convention nationale à même de décider, sans ajournement, le projet présenté par le Comité des finances; ainsi on doit me passer les fautes qui peuvent se trouver dans la rédaction: mais je profite de l'impression pour dire, à mes collègues seulement, que le projet qui leur est présenté par le Comité est indispensable; que toutes les campagnes sur-tout se soulèvent à l'idée d'un impôt de remplacement de la gabelle; que les 83 départements sont excessivement embarrassés des moyen de le percevoir lorsqu'ils l'auront réparti; que sa perception seroit infailliblement contre-révolutionnaire; et qu'il est physiquement et matériellement impossible d'en faire d'une manière juste la répartition entre les communes; qu'il seroit absurde d'espérer de tirer deux millions de Paris, un million et demi, un million ou 500 mille livres, plus ou moins, de tel ou tel département; qu'il n'en est aucun des 83 qui ne se trouve cotisé au-delà de ses facultés dans cet impôt; et qu'on ne pourroit espérer de le voir arriver à sa fin qu'après 3 ou 4 ans de persécution. Ces motifs et la situation de la République ont déterminé le projet du Comité des finances; il a pensé que la justice de la Convention nationale devoit devancer et éviter la secousse que la perception de cet impôt ameneroit infailliblement. Il a cru que sa suppression étoit un grand moyen contre la malveillance; il la propose. Je prie mes collègues d'en peser attentivement les motifs.

(2) P.-V., XXXVII, 70. M.U., XXXIX, 313; J. Perlet, n° 594; J. Sablier, n° 1306; J. Mont., n° 13; J. Fr., n° 592; Feuille Rép., n° 310; J. Sans-Culottes, n° 448; Débats, n° 596, p. 261; Mon., XX, 423.

(3) P.-V., XXXVII, 70. Bⁿ, 19 flor.

(4) C 302, pl. 1096, p. 8, signé Quenel, Lelièvre.

Fermes	1
Luxembourg	751
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	500
Brunet, rue de Buffon	49
Les Picpus, fauxbourg St-Antoine	206
Réfectoire de l'Abbaye	117
Caserne des Petits Pères	47
Les Angloises, rue Saint-Victor	140
Les Angloises, rue de Loursine	117
Caserne, rue de Vaugirard	130
Les Carmes, rue de Vaugirard	355
Les Angloises, fauxbourg St-Antoine	76
Coignard, à Picpus n° 6	60
Ecossais, rue des fossés Saint-Victor	102
Saint Lazare, fauxbourg St-Lazare	676
Maison Picquenot, rue et à Bercy	35
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	30
Belhomme, rue Charonne, n° 70	101
Bénédictins anglois, rue de l'Observatoire	113
Total général	6943

42

Le vérificateur des assignats [DUPERRET] écrit à la Convention qu'il sera brûlé dans le jour la somme de 17,000,000 en assignats démonétisés et non démonétisés, provenant de la vente des domaines nationaux, recettes extraordinaires et échanges, lesquels joints aux 2 milliards seize millions déjà brûlés, forment un total de 2 milliards 33 millions (1).

43

Un membre du Comité d'instruction publique [Léonard BOURDON] fait lecture d'un recueil contenant les actions héroïques des défenseurs de la patrie, faisant suite à ceux déjà publiés: la Convention nationale en décrète l'impression et la distribution (2).

44

ETAT DES DONs (suite) (3)

a

Le citoyen Leroux, à son retour de sa mission dans les départements, a déposé, au nom du citoyen Damay, de Réunion-sur-Oise, la somme de 156 liv. 6 sous en numéraire.

Plus, de la part des citoyens Charles Drouin de Saint-Pierremont, 3 liv.;

(1) P.-V., XXXVII, 70. Bⁿ, 19 flor.; J. Matin, n° 685; C. Eg., n° 629 et 630; J. Lois, n° 588; J. Fr., n° 592; J. Sans-Culottes, n° 448; J. Perlet, n° 594; J. Paris, n° 495; J. Sablier, n° 1306; M.U., XXXIX, 311; Audit. nat., n° 594.

(2) P.-V., XXXVII, 71. Débats, n° 596, p. 265; J. Sablier, n° 1306; C. Eg., n° 629; M.U., XXXIX, 311; J. Mont., n° 13; J. Paris, n° 495.

(3) P.-V., XXXVII, 87-89, 98. Minute du P.-V. (C 302, pl. 1085, p. 19).